



## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, madame Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le conseil de la Municipalité de Nominique a adopté, lors de sa séance tenue le 11 novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

**QUE** les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 20 janvier 2025	19h30	Lundi 14 juillet 2025	19h30
Lundi 10 février 2025	19h30	Lundi 11 août 2025	19h30
Lundi 10 mars 2025	19h30	Lundi 8 septembre 2025	19h30
Lundi 14 avril 2025	19h30	Mardi 30 septembre 2025	19h30
Lundi 12 mai 2025	19h30	Lundi 17 novembre 2025	19h30
Lundi 9 juin 2025	19h30	Lundi 8 décembre 2025	19h30

**QUE** le projet d'ordre du jour pour chaque séance ordinaire sera disponible à l'entrée de la salle et il sera publié sur le site Web de la Municipalité.

**QUE** les séances ordinaires auront lieu à la salle du conseil « J.-Adolphe-Ardouin » située au 2114, chemin du Tour-du-Lac, à Nominique.

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Nominique, le 13 novembre 2024.

Catherine Clermont  
Directrice générale &  
Greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 13 novembre 2024, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce treizième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-quatre (13 novembre 2024).